



## Réunion du Conseil Municipal du 4 décembre 2013

L'an deux mille treize le 4 décembre à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, maire.

Convocation : 28 novembre 2013.

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Karine DI CARO, Ginette KANOU, Gisèle MELONI, Thérèse RICHARD.

Messieurs Rémy BAPTISTE, Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Bernard JARDY, Pierre MAGAT, André TARDY .

Absents : Mmes Chrystelle VANDERHEGGEN, Isabelle GIRAUD, Mrs Guillaume POTY, Yvan THEVENON.

Secrétaire : Ginette KANOU.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil du 23 octobre 2013.

### **TARIFS COMMUNAUX 2014**

Madame Le Maire rappelle les tarifs appliqués en 2011 et indique qu'il y aurait lieu de fixer les nouveaux tarifs applicables **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014**

#### • **CONCESSIONS CIMETIERE ET COLUMBARIUM**

##### **1. CIMETIERE**

30 ans	100€ le m2
15 ans	70€ le m2

##### **2. COLOMBARIUM**

10 ans	250€
15 ans	350€
Jardin du souvenir	50€

#### • **SALLE DES FETES**

Petite salle	135€
Grande salle	370€
Apéritif ou Assemblées Générales	165€

Une caution de 450€ par chèque bancaire sera demandée lors de la réservation.

Possibilité de faire effectuer le nettoyage pour les assemblées générales au tarif de 50€.

Si les lieux sont laissés sales (à l'appréciation de la personne en charge de l'état des lieux), un nettoyage à 50€ sera facturé.

En cas d'annulation de la location moins de 30 jours avant la date retenue, la moitié de la valeur de location sera encaissée.

Pour les associations du village, la salle sera mise à disposition au tarif de 50€ (pour participation aux frais de fonctionnement des locaux) pour les 3 premières manifestations à but lucratif dans l'année, la 4<sup>ème</sup> sera facturée ½ tarif normal soit 185€.

En cas d'annulation de la location moins de 30 jours avant la date retenue, comme pour les particuliers, la moitié de la valeur de location sera encaissée, soit 25€ pour les 3 premières manifestations et 92.50€ pour la 4<sup>ème</sup>.

Madame le Maire propose de laisser les jetons de chauffage pour la salle des sports à 3.50€ l'unité.

• **CHAPITEAUX**

Les tarifs proposés par barnum sont de 100€ pour la location et de 300€ pour la caution. Ils seront montés et démontés par le personnel communal.

Les barnums seront mis à disposition de chaque association gratuitement 3 fois par an ; ensuite elles se verront appliquer à chaque nouvelle location le tarif fixé pour les particuliers, soit 100€ par barnum.

Les associations devront verser une caution de 300€ par barnum retenu, même pour les mises à dispositions gracieuses.

Après avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'augmenter le tarif des concessions « 15 ans » du cimetière et les concessions « 10 ans » du columbarium et de laisser ceux des autres concessions, de la salle des fêtes, des jetons de chauffage et des chapiteaux inchangés.

Le tarif du jardin du souvenir est approuvé par 9 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

**DECISIONS MODIFICATIVES**

Gisèle MELONI informe le Conseil qu'il faudrait prendre 6 décisions modificatives afin de régulariser les opérations budgétaires 2013.

DM4 : concerne l'éclairage public carrefour et cablage France Télécom.

DM5 : concerne les amortissements des travaux de l'église et mairie.

DM6 : concerne les frais engagés pour le PLU (études, insertion, ...).

DM7 : concerne les intérêts des emprunts « COCS », non connues lors du vote du budget.

DM8 : concerne les charges du personnel.

DM9 : concerne le capital des emprunts « COCS », non connues lors du vote du budget.

DM 4

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 204158 : Subv. aux autres communes		604.72€
D 2041581 : GFP : Biens mobiliers, matériel		430.03 €
TOTAL D204 : Subventions d'équipements versées		1 034.75€
D 2151-157 : Réseaux de voiries	1 034.75€	
TOTAL D21 : Immobilisations corporelles	1 034.75€	

DM5

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : virement section investissement	1 776.00€	
TOTAL D023 : virement à la section d'investissement	1 776.00€	
D 6811 : Dot amort. Immo. Incorp et corp.		1 776.00€
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		1 776.00€
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	1 776.00€	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	1 776.00€	
R 28041581 : GFP : biens immobiliers, matérié		1 776.00€
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		1 776.00€

## DM6

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 202 : Frais document d'urbanisme		907.64€
D 2031 : Frais d'étude		11 092.36€
D 2033 : Frais insertion		1 500.00€
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		13 500.00€
D 2151 : Réseaux de voirie	13 500.00€	
TOTAL D21 : Immobilisations corporelles	13 500.00€	

## DM7

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61522 : Entretien de bâtiments	10 157.06€	
TOTAL D 011 : charges à caractère général	10 157.06€	
D 6611 : Intérêts des emprunts, dettes		299.98€
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		9 857.08€
TOTAL D66: Charges financières		10 157.06€

## DM8

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61522 : Entretien de bâtiments	30 439.00€	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	30 439.00€	
D 6411 : Personnel titulaire		30 439.00€
TOTAL D012 : Charges du personnel		30 439.00€

## DM9

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		15 000.00€
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		15 000.00€
D 21318 : Autres bâtiments publics	15 000.00€	
TOTAL D21 : Immobilisations corporelles	15 000.00€	

**PRESENTATION ET VALIDATION DICRIM + PCS**

André TARDY présente au Conseil le DICRIM dans sa forme définitive (suppression de la photo de fond) et rappelle que la cellule de crise se tiendra à la mairie. Il sera distribué avec le bulletin de janvier/février.

Le PCS est adopté à l'unanimité.

**PROGRAMME SIEL**

René HRYNIOW présente au Conseil les différents projets de travaux prévus sur 2013/2014 :

- 1 - pose d'un lampadaire à l'entrée du lotissement au Clos des Piorons. Frais de pose et de fourniture pris en charge par le promoteur.
- 2 - éclairage du nouveau parking du Cerizet : fourniture et pose d'un ensemble de 7m + lanterne sur le parking + cablage, ré orientation d'une lanterne vers l'impasse de l'usine : participation communale prévisionnelle de 1411€.

3 - rajout d'une lanterne au carrefour de la route du canal et de la ferme des 3 granges : pose d'une lanterne sur poteau béton.

Participation communale prévisionnelle de 460€.

4 -Déplacement de l'armoire de commande du poste Gare (Grataloup) et mise en conformité.

Participation communale prévisionnelle de 1000€.

5 - Eclairage liaison piétonne du lotissement des Fauvettes à la route du Canal (rue de la Terrasse/route du Canal) : fourniture et pose de 7 bornes LED + câblage + armoire de commande et branchement ERDF.

Participation communale prévisionnelle de 7 000€.

6 - Eclairage terrain de foot et mise en conformité : \* pour agrandir l'aire d'entraînement (avec fourniture et pose de mâts avec projecteurs....)

Participation communale prévisionnelle de 13 600€.

\* pour l'éclairage du ½ terrain gazon (avec fourniture et pose mâts et projecteurs.....)

Participation communale prévisionnelle de 17 000€.

7- Réduction de puissance sur l'éclairage du giratoire : dépose et repose de 11 lanternes pour remplacement de ballast 150W.

Participation communale prévisionnelle de 2 300€.

Pour info, la compétence éclairage public devrait être prise en totalité par la CALF.

#### **VOIRIE 2014**

René HRYNIOW présente le programme des travaux de voirie 2014 :

- salle des sports : une bande de 6.50m de béton bitumineux va être dans le prolongement de la partie de bétonnée.

- Enrobé impasse de l'Usine : la consultation des entreprises sera lancée en coordination avec les travaux réalisés sur la commune (travaux prévus sur été 2014).

- carrefour chemin de la Roche/rue de la Terrasse : opération de sécurité CALF pour un montant de 19 000€ (programme travaux été 2014).

Madame le Maire rappelle que le Syndicat de la Mare a été dissout par le Préfet, le transfert des parcelles aux communes est en cours. Pour info, l'Hôpital le Grand refuse l'entretien d'un fossé sur une longueur de 200m issu de ce transfert, c'est donc la CALF qui assurera cet entretien de fossé.

Le cabinet Dussaud-Pagnon a été mandaté par la commune pour préparer les actes de transferts des artéριοles du SMIF à la commune.

La CALF va engager des travaux sur les ouvrages d'art suivant : pont du Gand sur la route de Fontannes ainsi que sur le pont de l'autoroute.

Prévoir la pose d'une chicane au sortir du cheminement piéton Terrasse/route du Canal.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- o Ecole : les problèmes de chauffage étaient dus à un non approvisionnement en gaz : la cuve étant seulement de 1000 litres, il faut prévoir plusieurs remplissages par mois.
- o SIVAP : le contrat d'affermage de 8 ans et 9 mois se termine. Le syndicat a dû choisir entre les propositions de la SAUR et celui de la Lyonnaise des Eaux. La proposition SAUR a été retenue, le nouveau contrat est établi pour 13 ans et 9 mois. Pour les usagers, en 2014, les factures eaux + assainissement (à consommation égale) ne devraient pas augmenter.
- o Les rapports SIEL et voirie CALF sont consultables sur internet.
- o Enquête publique PLU : elle débutera le 10 décembre, jusqu'au 13 janvier inclus.
- o La LPO a demandé l'autorisation d'installer un nichoir pour les chouettes effraies des clochers dans le clocher de l'église. Après accord, cela a été fait en novembre, il est visible sur la face sud du clocher.
- o Vœux du Maire : le 16 janvier à 19h à la salle des fêtes.
- o Rythmes scolaires : une rencontre avec les inspecteurs de l'éducation aura lieu, pour les 3 communes adhérentes aux Chambons, le mercredi 11 décembre à 15h15 à l'Hôpital le Grand.
- o Bibliothèque : une rencontre des élus avec les responsables des médiathèques tête de réseau (CALF) aura lieu le 23 janvier à 18h30 à la salle des fêtes.
- o Rappel, les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochains.
- o Prochain conseil mardi 4 février à 20h.

Claudine COURT	René HRYNIOW	Gisèle MELONI	Thérèse RICHARD	André TARDY
Rémy BAPTISTE	Karine DI CARO	Isabelle GIRAUD	Michel GIRAUD	Bernard JARDY
Ginette KANOU	Pierre MAGAT	Guillaume POTY	Yvan THEVENON	Chrystelle VANDERHEGGEN